

# Présentation du Service de la santé publique

## Stéphane Luyet, Chef de service

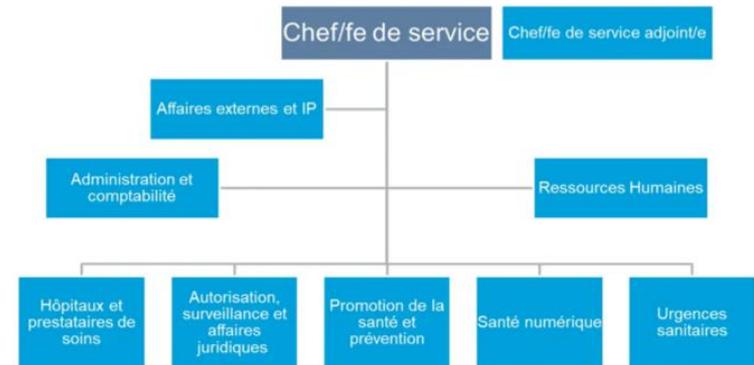
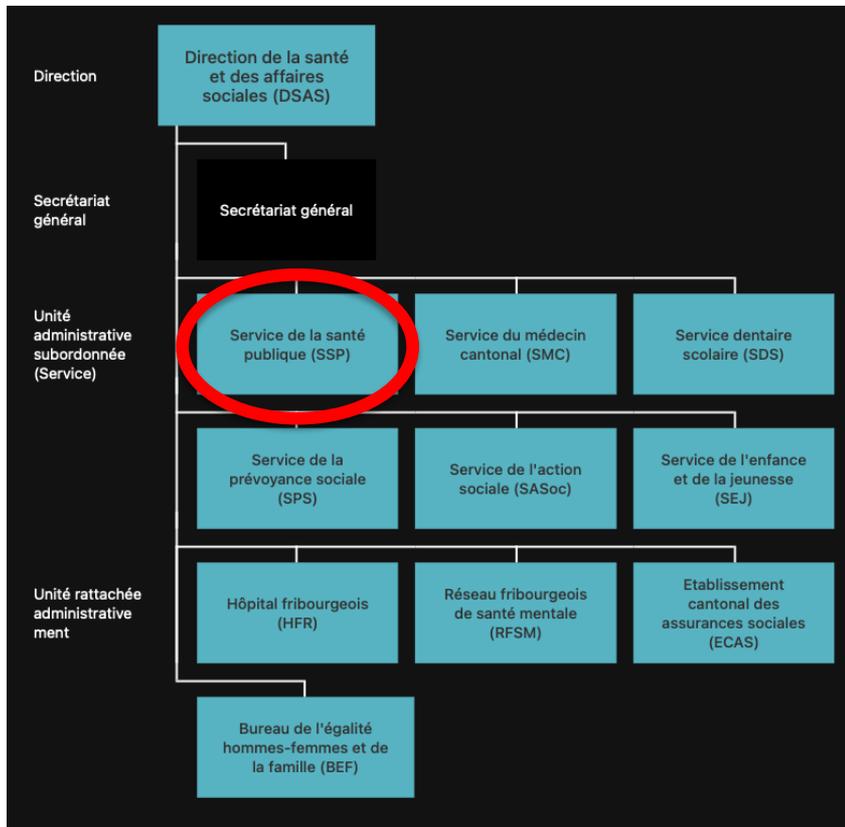
---

Journée d'introduction des systèmes de santé suisse et fribourgeois  
**3 octobre 2025**

# Introduction

- Bienvenue aux nouveaux médecins
- SSP
  - agit comme autorité sanitaire cantonale, garantissant la protection et la promotion de la santé pour la population fribourgeoise
- Mission
  - garantir la promotion, la protection, le maintien et le rétablissement de la santé des individus en particulier et de la population en général, le tout à un coût supportable individuellement et collectivement

# Position du SSP



# Principaux domaines de compétences

- Promotion de la santé et prévention
- Identification des besoins
- Offre adéquate et accessible
- Qualité et sécurité des prestations
- Economicité et efficacité des prestations

# Principaux domaines de compétences

- Mise en œuvre des décisions politiques
- Cybersanté
- Participation à la réflexion sur l'évolution du système de santé
- ...

# Travaux actuels

- Planification hospitalière
- Mise en œuvre du contre-projet
- Participation active au déploiement du DEP sur le territoire cantonal
- Mise en œuvre de décisions fédérales
  - > Art. 55a LAMal
  - > Soins infirmiers forts
- REFORMER

# Travaux actuels

## Planification hospitalière



# Travaux actuels

## Mise en œuvre du contre-projet

1. Numéro unique santé
2. Prises en charge des urgences non vitales
3. Appels urgents (CASU 144)
4. Amélioration chaîne des secours:
  - a. Rapid responders
  - b. First Responders et First Responders+
5. Équité dans les transports
6. Population germanophone
7. Unité de coordination du SSP

# Travaux actuels

Participation active au déploiement du DEP sur le territoire cantonal

> ~ 3'800 DEP fribourgeois ouverts



# Travaux actuels

## Mise en œuvre de décisions fédérales

Art. 55a LAMal:

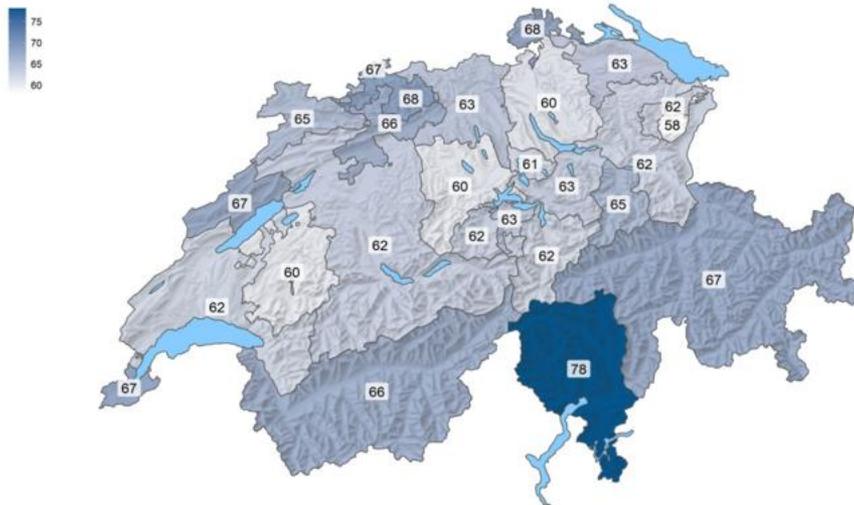
[https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/842.1.15](https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/842.1.15)

Soins infirmiers forts:

<https://www.fr.ch/sante/institutions-et-professionnels-de-sante/mise-en-oeuvre-de-linitiative-sur-les-soins-infirmiers>

-> 1ère étape = Offensive de formation

G 5.1 Volume de prestations ajusté au besoin par habitant selon le canton de résidence, en francs, en 2022



Sources: SASIS SA – pool de données, pool tarifaire, registre des codes-créanciers; OFS – STATPOP, OFSP – MedReg

© Obsan/BSS 2024

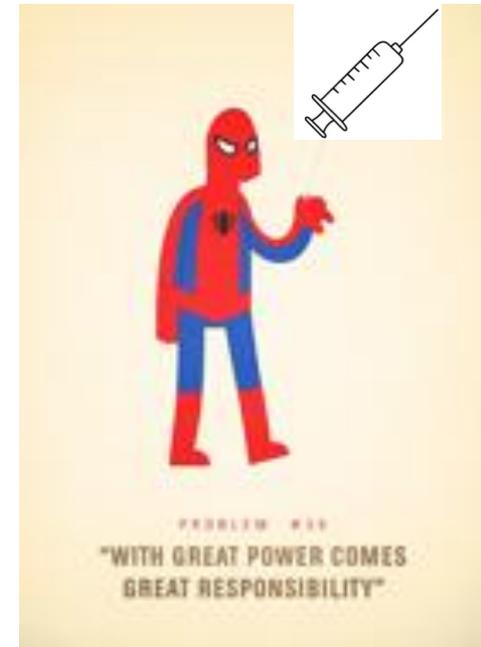
# Travaux actuels

## REFORMER

- > Problèmes observés :
  - > Inadéquation entre formation des médecins et besoins de la population
  - > Manque de médecins dans certaines régions/hôpitaux périphériques
  - > Système d'information quasi inexistant
- > Solutions à tester :
  - > Orienter précocement les médecins en formation grâce à du mentoring en fonction des besoins médicaux de santé publique
  - > Conseiller et soutenir les médecins dans leur parcours de formation (préparation d'un plan de carrière et circulation des médecins en formation dans les établissements reconnus)
  - > Coordonner et organiser en filières la formation médicale postgraduée en Romandie des disciplines de l'ISFM
  - > Réguler et répartir les places de formation entre les différents établissements formateurs reconnus par l'ISFM (établissements hospitaliers, cliniques et cabinets).
  - > Collecter de l'information et produire des indicateurs

# Avant de terminer

- Respect du cadre légal
- Déclarations obligatoires
- Collaboration en cas de crise sanitaire
- Contribution à la prévention



# Conclusion

- Bienvenue dans la communauté médicale fribourgeoise !
- « La santé publique est un bien commun, construit ensemble. »

# Merci pour votre attention

- Service de la santé publique, Chemin des Mazots 2, 1700 Fribourg
- T: +41 26 305 29 13
  
- Adresse mail du SSP : [ssp@fr.ch](mailto:ssp@fr.ch)
- Adresse mail du secteur Autorisations : [ssp.autorisation@fr.ch](mailto:ssp.autorisation@fr.ch)